

Thouaré-sur-Loire le 28/03/2019

Retour aux 4 jours dans les écoles thouaréennes à la rentrée 2019



En décembre dernier, les trois conseils d'école ont voté à la majorité pour le retour à la semaine de 4 jours de classe dans les écoles publiques. Ce choix concerté a ensuite été relayé par les élus de Thouaré-sur-Loire auprès du décisionnaire, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). Début mars, le verdict final a été dévoilé : le DASEN valide la dérogation pour le retour aux 4 jours. « Nous sommes satisfaits de la décision du DASEN. Cela va permettre une nouvelle organisation des services municipaux, avec la réouverture de l'Accueil de Loisirs le mercredi matin, et pour les associations locales, la possibilité d'organiser des activités le mercredi matin. Nous tiendrons prochainement informés les parents des différents changements qui s'opéreront dès la rentrée 2019 » a indiqué Frédéric Petitpas, adjoint délégué à la Vie scolaire et à l'enfance. Les élus ont d'ailleurs voté le nouveau règlement intérieur des structures enfance/jeunesse lors du Conseil Municipal du 25 mars 2019.

Ouverture de classe

Une ouverture de classe de maternelle a été annoncée pour la rentrée 2019/2020 à l'école de la Halbarderie. « L'urbanisation galopante et non maîtrisée lors du précédent mandat, génère une importante augmentation de la population et impacte directement les effectifs des écoles. Nous devons donc nous adapter et anticiper dès maintenant l'organisation de la prochaine rentrée scolaire afin d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs élèves de maternelle » a précisé Monsieur le Maire, Serge Mounier.